

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 27/02/2024

VOI.24.00.A00410

OBJET : Arrêté temporaire de stationnement
RUE RONCHAUX

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment l'article R. 417-10
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de Marion Flament
Considérant qu'un déménagement rend nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 09/03/2024
RUE RONCHAUX

ARRÊTE

Article 1 : Le 09/03/2024, le stationnement des véhicules est interdit 4 RUE RONCHAUX (Besançon) -zone de stationnement- sur 2 places. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de déménagement. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 27 FEV. 2024

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

RESEARCH REPORT
NO. 100

1955

THE REACTION OF
HYDROGEN PEROXIDE
WITH
ORGANIC
PEROXIDES

ABSTRACT

The reaction of hydrogen peroxide with organic peroxides has been studied. The reaction is first order in hydrogen peroxide and first order in organic peroxide. The rate constant is independent of the concentration of the organic peroxide.

The reaction is catalyzed by iron(II) ions. The rate constant is independent of the concentration of the iron(II) ions.

The reaction is inhibited by cuprous ions. The rate constant is independent of the concentration of the cuprous ions.

The reaction is inhibited by cerous ions. The rate constant is independent of the concentration of the cerous ions.

1955, 1931 N.S.

CHICAGO, ILL.

UNIVERSITY OF CHICAGO

RESEARCH REPORT NO. 100